

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

horlogerie Question écrite n° 25308

## Texte de la question

M. Marc Francina attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les problèmes de personnel rencontrés par les entreprises hautes-savoyardes inhérentes à leur proximité géographique avec la Suisse. En effet, nombre d'entre elles sont confrontées à des problèmes de personnel principalement en raison de l'attractivité salariale de la Suisse, du coût et de la rareté des logements en Haute-Savoie et enfin de la mise en place des 35 heures, financée par les salariés dans certaines branches. Or la fuite de ce personnel souvent qualifié et formé en France risque à terme de mettre en péril la pérennité de certaines entreprises ou établissements de formation délaissés par leurs formateurs, notamment dans l'horlogerie. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les dispositions qu'il envisage de prendre afin de remédier à cette situation.

## Données clés

Auteur: M. Marc Francina

Circonscription: Haute-Savoie (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25308 Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7369